Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 11/04/2022 à 17h09
Réference de l'AR : 002-200043495-20220407-DEC202204_06-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 avril 2022

Délibération n°6

Date de convocation : le 30/03/22 Date d'affichage : le 19 AVR 2022

Les membres du Conseil Communautaire se sont réunis le 7 avril 2022 à 18h00 à la salle des fêtes d'Aulnois sous Laon.

Sont présents : titulaires et suppléants avec voix délibérative :
Y.BRUN - J.BALITOUT - C.COULON - MP.TOKARSKI - JM.LHOMME - P. VAN HAMME - C. VUAROQUEAUX - JP. POULAIN - P.BERTELOOT - O.JOSSEAUX - F. LEAUTE - JM.RABOUILLE - C.BARAN - S.JUILLIART - F.FERON - P.MEZZAROBBA - F.BOUILLE - B.BUVRY - E.DELHAYE - S.LETOT-DURANDE - Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P. MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN - D.VALLIERE - D.PIERRE - A.DELEBARRE-TESSEDRE - MM.PASCUAL - JM.QUERE - A.LEFEVRE (présent à partir de la délibération n°56) - B.LEBEL - C.GUILLAUME - C.MEULLEMIESTRE - Y. RUDER - N. DRAGON - G.MONCOURTOIS - J.LECOMTE - C.LAMBERT - G.CHARLES - L.BOURGEOIS - P.PIRE - JL.LIENARD - M.KELLER - H.RIVIERE - M.FRAISE - P.DHENIN - R.SIMPHAL - P.MAQUIN

Absents excusés ayant donné pouvoir :
P.DEROCH à Y.BRUN - F.DEMAZURE à F.FERON - P.BIEDAL à B.BUVRY - F.HARANG à P.PIRE - Y.LEMOINE à JM.RABOUILLE - JM.WACK à P.BERTELOOT - AM.SAUVEZ à MM.PASCUAL - F. POIDEVIN à Y.BUFFET - A.LEFEVRE à E.DELHAYE (jusqu'à la délibération n° 55) - H.LAHYANI à JM.QUERE - H.DAUCHEZ à S.LETOT-DURANDE - E.GOULLIEUX à D.VALLIERE - A.TOURNEUX à Y.ROBIN - C.CHATELAIN à G.BLANCHARD-DOUCHAIN - M.BEAUFRERE à F.JOLY - MP.FOURDRAIN-FAY à S.ETIENNE-CHARLES - F.KARIMET à C.MEULLEMIESTRE - N.DUSSART à Y.RUDER - R.CARLIER à M.FRAISE

Absents Excusés : G.HARANT - D.VALISSANT - P.CERVI - P.DRUET - B.TRONEL

Objet : Compte de gestion du receveur - Budget annexe Office de Tourisme - Activité administrative (SPA)

Rapporteur : Fabrice FERON
Secrétaire de séance : Marie-Pierre TOKARSKI

Exposé :

J'ai l'honneur de vous donner lecture des résultats qui se dégagent du compte de gestion de Madame la Trésorière principale pour l'exercice 2021.

I - SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Recettes

- De l'exercice	121 096,42 €
- Résultat reporté	52 439,80 €

B - Dépenses

- De l'exercice 63 313,11 €

Soit, Un excédent de la section d'investissement de : **110 223,11 €**

II - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Recettes

- De l'exercice 548 657,33 €

B - Dépenses

- De l'exercice 548 657,33 €

Soit, Un résultat de la section de fonctionnement de : **0,00 €**

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	+ 110 223,11 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
SOIT UN RESULTAT D'EXECUTION DE :	**+ 110 223,11 €**

Délibération **:**

Vu l'avis favorable du bureau,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, décide :

1. D'approuver ledit compte de gestion dont les écritures sont identiques au compte administratif de l'exercice. 2. De déclarer que le compte de gestion du budget annexe Office de Tourisme - Activité administrative (SPA), dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT
A COMPTER DU 19 AVR. 2022

Le Président

E. DELHAYE

Le Président

E. DELHAYE

Nombre de conseillers titulaires	: 75
Nombre de conseillers présents	: 51
Nombre de votes exprimés	: 70
Votes favorables	: 70
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00